



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



Négociations Barème de Piges SPQR

Compte rendu de la réunion au SPQR sur le barème de piges (le 7 décembre 2011)

La première réunion de négociation avec le SPQR sur un barème pigistes a mal commencé, mercredi 7 décembre : le SPQR a présenté un projet confus et minimaliste, où la seule référence à un feuillet (ce qu'ils appellent un « papier courant » de 25 lignes minimum) était chiffré à 14 euros brut et où la « vacation » à la journée valait 76€ (une journée au Smic tourne autour de 72€, pour info !).

Nous avons dit la position de la CFDT, fondée sur deux principes, équité et pragmatisme.

1/ il faut garder une référence au feuillet (pour avoir un argument objectivable, et pouvoir construire un barème qui ait un sens) et que sa rémunération soit équitable (par rapport au temps de travail et aux compétences mises en œuvre);

2/ mais la seule pige en référence au feuillet ne suffit pas à bâtir un barème équitable, si l'on tient compte de la réalité du travail désormais demandé aux pigistes (auxquels on demande toujours plus court) : nous demandons donc que la brève soit revalorisée (par rapport au prix du feuillet) et que les articles soient aussi évalués en fonction de leur complexité et plus seulement de leur longueur.

La CGC a demandé sur quelles bases le SPQR s'était fondé pour établir « le papier courant à 14â,¬ » ; FO a observé que les niveaux de rémunération n'atteignaient même pas les niveaux qui avaient commencé à être négocié il y a 25 ans ; le SNJ a dit qu'il tenait à la référence au feuillet et que la marge de négociation pourrait porter négocié sur un échancier pour parvenir au prix du feuillet qu'il souhaite, soit 52 â,¬ (comme négocié au SPPMO) ; la CGT s'est insurgé sur l'idée de la vacation payée en pige, remarquant qu'il y avait des CDD pour cela.

Sur ce dernier point, nous, à la CFDT, n'avons pas exprimé d'opposition au principe de la vacation à la journée assimilée à une pige. Notamment parce qu'un pigiste régulier a plus de droits (notamment aux élections) qu'un CDD en contrat à la journée.

Le SPQR a commencé par répondre sur les niveaux de rémunération ridiculement bas qu'ils proposaient : tout simplement, ils ont pris les mauvais de la classe, avec le sempiternel argument qu'il ne fallait pas mettre les entreprises en plus mauvaise posture.

Nous avons tous dit qu'une rémunération correspondait d'abord à un travail, et pas à une fraction du « budget ressources humaines » qui varierait en fonction de la conjonctureâ€¦

Et nous avons rappelé les prix du feuillet des deux branches qui avaient réussi à négocier : plus de 52â,¬ au SPPMO et plus de 64â,¬ en PQN. Nous (CFDT) avons justement observé que rien ne justifiait que la référence s'arrêt au barème du SPPMO, alors que la disponibilité et la réactivité d'un pigiste de PQR rejoignait davantage celui de PQN que celui du SPPMOâ€¦

Nous avons un peu secoué le SPQR sur le fait qu'il proposait des niveaux de rémunération proche du Smic et inacceptables.

Nous avons aussi abordé, brièvement, le sujet de la photo, de la vidéo (nous avons proposé que 30 secondes soient « le feuillet » en la matière, et dit qu'il faudrait obligatoirement assortir la demande de vidéo d'une formation payée par l'entreprise) et des droits d'auteur (tout reste à discuter en la matière, et là aussi, nous sommes loin de tomber d'accord).

Bizarrement, alors que nos positions semblaient à l'opposé, le SPQR n'a pas fermé la porte. Il a noté nos demandes, en soulignant notamment que nous n'étions pas opposés à un échancier pour parvenir à un barème acceptable ; et redit, tout en prenant en compte notre « insatisfaction par rapport à la valeur » (qu'ils avaient proposée dans leur système) qu'il ne fallait pas imaginer qu'on arriverait au niveau du SPPMOâ€¦

Bref, on est encore très loin du but.

Prochaine réunion le 24 janvier 2012.

Négociateurs Journalistes-CFDT: Isabelles Bordes (Ouest-France) Pierre Viallet (Dauphiné Libéré)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (/~vanessa/cfdt/rss.xml)